

# Politiques d'Ubisoft relatives aux vidéos

Nous nous considérons extrêmement chanceux d'avoir des fans qui s'impliquent dans un processus créatif à partir de contenus issus de nos jeux.

En utilisant les directives ci-dessous, nous vous encourageons à créer des vidéos (de soluces, Let's Play, Speedruns, critiques, etc.) à partir de contenus de jeux Ubisoft et à les publier sur votre site Internet, sur YouTube ou sur tout autre service numérique similaire.

## Plus précisément :

- N'utilisez pas d'éléments provenant de nos jeux (voix, musique, ou autres) pour les distribuer séparément.
- Sauf autorisation expresse de notre part, toute publication de votre part d'éléments de jeux avant la date officielle prévue de commercialisation pourrait amener Ubisoft à bloquer votre contenu.
- Vous êtes libre de monétiser vos vidéos via le Programme Partenaire de YouTube ou tout autre programme sur d'autres sites de partage de vidéos, sauf si vos vidéos s'avèrent contenir de la musique protégée par des droits d'auteurs, identifiée dans le système d'identification de contenus (Content ID) de YouTube ou toute technologie similaire sur un autre site. Si vous publiez une vidéo, il est possible que vous receviez une notification vous informant que la vidéo a été revendiquée et donc monétisée par un label de musique. Des publicités pourront ainsi apparaître à l'intérieur ou autour de votre vidéo. La plupart du temps, votre vidéo ne sera pas bloquée et ces notifications vous sont simplement adressées pour vous informer qu'une autre entité a déjà monétisé l'intégralité de ce contenu dans le système. Veuillez ne contester ces revendications que si vous disposez d'une autorisation directement établie par le propriétaire du contenu revendiqué. Toute autre utilisation de nos contenus dans des vidéos doit être réalisée dans un but non lucratif.
- Si votre chaîne YouTube est régie par un accord avec un réseau de chaînes (MCN – Multi-Channel Network) et dans le cas où ce réseau monétise son contenu pour votre compte, veuillez contacter le réseau ou le propriétaire de la musique revendiquée pour vous assurer que votre réseau dispose d'un accord avec le label de musique concerné.
- Ne faites pas payer les utilisateurs souhaitant visionner ou accéder à vos vidéos.
- Ne vendez, ni n'octroyez de licence pour vos vidéos à aucun tiers contre un paiement de quelque nature que ce soit.
- Soyez corrects. Les contenus racistes, sexistes, homophobes, ou agressifs sont strictement interdits. Nous nous réservons le droit de retirer tout contenu que nous jugerons répréhensible, pour quelque raison que ce soit, au cas par cas.
- Veuillez axer vos vidéos sur nos jeux, et non sur des sujets manifestement controversés.
- Ces politiques s'appliquent seulement aux séquences appartenant à Ubisoft. Si votre support comporte de la musique appartenant à un tiers (notamment de la musique largement utilisée dans nos jeux) ou tout autre contenu n'appartenant pas à Ubisoft, vous devrez vous assurer d'obtenir la permission du propriétaire du contenu en question.
- Ces politiques ont pour but de vous permettre la création de vidéos en apportant votre touche personnelle à nos contenus. Ainsi, la reproduction à l'identique de nos trailers officiels, de nos publicités télévisuelles et de nos séquences de jeux non dynamiques n'est pas conforme à l'esprit de ces politiques et n'est donc pas autorisée. Le cas échéant, votre contenu serait très probablement supprimé. Ces politiques ont été créées pour encourager l'esprit communautaire et la créativité de nos utilisateurs. La copie pure et simple de nos contenus n'entre pas en ligne de compte. Vous valez mieux que ça.
- Enfin, cette politique ne vous autorise en rien à publier sur votre site l'intégralité de nos jeux, ou toute séquence qui en serait majoritairement composée. Là encore, il ne s'agit pas d'expression de votre créativité mais contrefaçon et nous nous réservons donc le droit de retirer tout contenu qui reproduirait purement et simplement tout ou partie de nos jeux, au cas par cas.

Le non-respect de ces directives relatives aux contenus peut amener Ubisoft à prendre des mesures afin que votre vidéo soit supprimée. Ubisoft se réserve également le droit de modifier les présentes directives à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le cas échéant, nous posterons une notification dans la rubrique de notre site consacrée à nos politiques et les changements y afférents entreront en vigueur dans les 15 (quinze) jours suivants.

N'oubliez pas que notre travail ne consiste en aucun cas à surveiller les personnes qui postent des vidéos et que nous préférons consacrer nos efforts à la création de jeux vidéo.

Enfin, nous ne sommes pas qualifiés pour répondre aux demandes relatives à l'obtention individuelle du droit d'auteur sur des vidéos, il est donc inutile de nous écrire à ce sujet. Si quiconque venait à réclamer une preuve d'autorisation, dirigez-les vers la présente politique, accessible via le lien suivant (<https://www.ubisoft.com/videopolicy/>).

Si vous avez des questions qui ne relèvent pas des directives énumérées ci-dessus, n'hésitez pas à nous les adresser à l'adresse suivante: [videorights@ubisoft.com](mailto:videorights@ubisoft.com).